



Département des Hautes-Alpes

Commune de Serres

INSCRIPTION ÉCOLE DE SERRES

PIECES A FOURNIR :

- ✓ FICHE INSCRIPTION ECOLE
- ✓ FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- ✓ JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- ✓ LIVRET DE FAMILLE
- ✓ CERTIFICAT DE RADIATION (si précédente école)
- ✓ PAGES DE VACCINATION DU CARNET DE SANTE
(Les vaccins obligatoires seulement, ou à défaut un certificat médical du médecin traitant)
Cette pièce est demandée pour faciliter les démarches d'admission à l'école, le carnet de santé complet n'est pas à transmettre.

Le dossier complet est à déposer en Mairie de Serres.

Il est nécessaire de prendre également contact avec la Directrice de l'école Mme GALLICE, pour convenir d'un rendez-vous : disponible le jeudi (jour de décharge) au 04.88.03.88.97